

UNE POSSIBLE INTRODUCTION

B. GERARD J. CHIAPPINO

I - Anthropologie et Développement ?

L'Anthropologie dans ses différentes composantes qui recouvrent les champs de l'Ethnologie, de la Sociologie, de l'Economie politique, de la Linguistique, de la Géographie humaine ... ou considérée de façon plus restrictive l'Ethnologie dans ses déploiements les plus récents, est un terme qui connote une discipline ou des champs de recherches. C'est-à-dire qu'elle s'inscrit dans l'espace scientifique aujourd'hui affirmé comme celui des Sciences de l'Homme et de la Société, des Sciences sociales ou des Sciences humaines.

Le Développement est un terme plus souvent utilisé dans l'ensemble des discours destinés à définir les perspectives politiques et économiques affirmées comme devant faire l'objet d'un consensus entre les pays dits développés et les pays dits en voie de développement. Il connote également la tentative politique de "moraliser" les rapports et les relations entre des nations concernées, succédant en cela le terme de "progrès" qui sous-entendait que des systèmes culturels étaient plus porteurs d'avenir que d'autres : le passage du progrès au développement semble s'être ainsi accompagné de la disparition dans les intitulés officiels de la notion d'aide au développement et de son remplacement par celui de coopérateur.

La juxtaposition de ces deux termes d'Anthropologie et de Développement pose de ce fait la question des articulations entre discours scientifiques et injonctions politiques et de la difficulté que nous pouvons avoir à nous situer par rapport à ce "bouclage".

Bull.

in: *Annuaire Française des Anthropologues*
"Recherche et Développement", Bull.
n° 20, juin 1983

M

18

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 24207

B ex 1

103

II - Les Urgences du moment

Ce que nous entendons souvent dire, c'est que l'Anthropologie en tant que discipline scientifique n'aurait dans sa dynamique propre aucun intérêt - serait vide d'utilité et par ce fait non nécessaire - si la contribution aux problèmes de l'heure les plus urgents était trop marginale ou trop négligée par les chercheurs.

Parmi ces urgences, les unes sont structurelles. Elles résultent de l'intégration des pays du Tiers Monde aux enjeux économiques et politiques mondiaux. Par exemple, nous savons que :

- Si les pays du Tiers-Monde restent d'éternels débiteurs et d'éventuels assistés, la reprise de la "croissance" à un niveau mondial s'en trouvera obliérée.

- L'avenir culturel et politique du Burkina ou de la Nouvelle-Calédonie ne peut être pensé en toute abstraction de la position que la France se doit d'occuper dans ces régions.

Les autres sont accidentelles : il est aujourd'hui incontournable que les systèmes bio-climatiques ne jouent pas le jeu : sécheresse et inondation de par les épreuves qu'elles imposent aux nations les plus défavorisées maintiennent dans une dépendance maximale ces jeunes nations aux revenus trop exigus pour qu'elles puissent se passer de l'aide internationale.

Enfin, il apparaît que les "conditions d'un développement indépendant" sont trop complexes à définir, compte tenu de la stratégie géo-politique mondiale, pour qu'elles ne fassent pas l'objet d'une approche conjointe des pays du Nord et du Sud.

Il résulte de toutes ces urgences qu'il convient de trouver et d'affirmer les solutions les plus à même de résoudre les problèmes qu'elle posent. Il convient également que ces solutions soient justes, objectives, pertinentes ; en clair, scientifiques ? Mais scientifique, d'un certain point de vue, cela signifie ni évanescent (académique, abstrait), ni rétrograde c'est-à-dire tiennne compte de la réalité politique objective du moment.

III - Les Conditions de la Recherche

Il en découle que la Recherche anthropologique, entre autres formes de questionnement scientifique, aurait à se plier aux exigences de la réalité telle qu'elle est affirmée par le pouvoir politique.

Il est de fait que dans les temps actuels, nul ne saurait imaginer un champ de recherche qui ne serait pas directement ou indirectement mais en tout état de cause, principalement financée par le pouvoir institutionnel. La recherche anthropologique, quels que soient les contours par lesquels on tente de la définir, ce sont plusieurs centaines de chercheurs du CNRS, de l'Université, de l'ORSTOM ou d'autres organismes ainsi que les hors-statuts travaillant bénévolement ou sous contrats dont l'essentiel des ressources et du financement provient des caisses de l'Etat. Alors l'Etat a son mot à dire vis-à-vis de ce qu'il met en oeuvre comme moyens intellectuels et financiers ...

L'envers de cette situation est posé par le fait que la Recherche n'est plus là recherche dès lors que lui sont trop lourdement imposées ses conditions et modalités de fonctionnement ainsi que ses perspectives. Chercher, c'est bêtement questionner ce que l'on ne sait pas à partir de ce que l'on croit savoir : qui peut oser en définir les perspectives ? Qui peut se prévaloir d'un savoir suffisamment complet pour imposer à ceux qui ne savent pas ce vers quoi ils doivent déployer leurs effets ? Qui dans le domaine des Sciences de l'Homme peut en définir les conditions de "l'Utile" ?

IV - L'utilité de la Recherche

Est finalement retenu comme utile ce qui, dans le discours dominant du pouvoir, lui paraît le plus utile à son maintien ou à sa reproduction. L'utilité se pare ainsi de son atour le plus moral qui est la finalisation en vue du développement. Enfin, le contribuable sait ce qui est fait de ses sous, enfin le pouvoir peut garantir ses décisions d'une instance indépendante, désintéressée et objective : la science.

Quant à l'utilité pratique de telles recherches, elle s'appuie sur les considérations suivantes :

1) "le développement est quelque chose de trop sérieux pour le confier aux seuls développeurs"

2) les milieux humains sur lesquels portent les actions de développement seraient trop fragiles ou trop ancrés dans un traditionalisme rétrograde pour ne pas faire l'objet de soins attentifs de la part des spécialistes des sciences sociales. En somme et en clair, les Sciences Sociales sont censées soit jouer un rôle d'information, soit un rôle thérapeutique afin que passe le message du développeur au développé, ce qui ne va pas toujours sans que se produise de part et d'autre un certain phénomène de rejet.

Il n'en demeure pas moins que l'on imagine mal que les Sciences sociales en général et l'Anthropologie en particulier puissent se trouver exclues de tout débat et de toute participation à la conception et au suivi des projets de développement. Elles en tirent par ailleurs un bénéfice immédiat, en termes de contrats de Recherche permettant à nombre de chercheurs hors-statut de poursuivre une activité scientifique dans l'attente où ils sont maintenus d'obtenir un poste définitif au sein d'un Institut de Recherche, à moins qu'ils ne décident d'y consacrer leur carrière.

Ce qui serait en jeu paraît être moins une finalisation possible de nos travaux que la dérive institutionnelle qui tend à ne financer et ne promouvoir que les recherches finalisées. Dans le domaine de l'Anthropologie comme dans d'autres, l'avancée scientifique ne peut sans doute se produire qu'à la condition d'une relative indépendance vis à vis de résultats pratiques. Quoique l'on espère ou attende de l'exigence pratique d'une recherche, l'un des préliminaires en est une approche la plus exhaustive, mais aussi la plus diversifiée du groupe dont il est question. Par ailleurs, les groupes qui ne constituent pas la cible d'un projet de développement n'ont pas moins d'intérêt et sont tout autant susceptibles des mêmes rapports que les autres.

Enfin, si l'"utilité" de l'anthropologie résidait davantage dans sa capacité à renouveler le questionnement, la manière d'envisager

l'existence d'un groupe et d'une culture que dans sa capacité à influencer directement les décisions qui le concernent ... ?

V - Anthropologie et Développement I

C'est là une question qui devrait sans doute demeurer ouverte. De quoi se sous-tendrait, se garantirait une vérité qui instaurerait la norme régissant les rapports de la Science au Politique ou à l'économie appliquée. Que connaissons-nous de l'évolution concrète des systèmes étatiques fondant la gestion des ressources humaines sur fond de vérité scientifiquement établie ?